



# DOIS-JE RETOURNER EN DEUXIÈME ANNÉE DE DROIT OU ALLER EN TROISIÈME ANNÉE ?

Par **JUUU766**, le **15/07/2020** à **17:42**

Bonjour,

Je viens d'être diplômée d'un DUT Carrières Juridiques (tournant aux alentours de 12-13 à chaque semestre).

Seulement voilà le gros soucis ;

j'ai été acceptée en L2 dans ma ville (et dans d'autres comme Paris V, Caen..) mais j'ai été acceptée en L3 à Rennes 1.

j'hésite beaucoup car si je retourne en L2 j'ai peur de ne pas avoir le niveau et donc de la rater et d'être obligée de retaper encore une deuxième année.

Mais j'ai d'autant plus peur d'aller en L3 étant donné que je n'ai pas vu la méthode du commentaire d'arrêt et j'ai peur d'avoir de grosses lacunes et de ne valider mon année qu'avec une très faible moyenne...

Avez-vous des conseils qui pourraient m'aider ?

Merci d'avance.

Par **morobar**, le **16/07/2020** à **10:56**

Bonjour,

[quote]  
tournant aux alentours de 12-13 à chaque semestre).

[/quote]  
A notre époque tout le monde a 16/17

[quote]  
si je retourne en L2 j'ai peur de ne pas avoir le niveau et donc de la rater

[/quote]  
Si vous pensez ne pas avoir le niveau en L2 comment pouvez-vous escompter suivre en L3

Les seuls conseils acceptables viendront de vos enseignants actuels ou maitres de TP.

Par **partielsdroit**, le **21/07/2020** à **02:31**

Bonjour,

Souriez-vous êtes sur le point de passer au niveau supérieur dans votre parcours étudiant et votre développement professionnel. Des conseils pour réussir vos études de droit, consultez  
xxxxxxx